



COMMENT REAGIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT DE LA NAVIGATION ?



**GUIDE
A DESTINATION
DE L'USAGER DE LA VOIE D'EAU**

Vous êtes témoin d'un accident

Votre 1ère action :

PROTEGER

➤ Pourquoi ?

Pour éviter un sur-accident :
pour vous-même, la victime ou les autres témoins afin de ne pas mettre d'autres vies en péril.

Votre approche de la zone d'accident doit être prudente, vous devez regarder autour de vous pour évaluer la présence de dangers et vous renseigner éventuellement auprès des témoins.

➤ Ce qu'il faut faire

il est important :

- de prévenir les écluses amont et aval pour que l'éclusier informe les bateaux montants et avalants de l'accident

- d'alerter la subdivision territoriale compétente du service de navigation pour que le représentant de la subdivision mette en place les dispositions nécessaires que ce soit en cas d'incident ou d'accident :

comme par exemple

☒ prendre un avis à la batellerie pour informer les autres usagers de la voie d'eau

☒ mettre en place du balisage

☒ interrompre la navigation.....

Vous êtes victime ou témoin d'un accident /d'un incident

Votre 2ème action :

ALERTER

➤ Quand alerter ?

Dans toute situation présentant des risques, ou lorsqu'une vie est en danger.

➤ Avec quoi alerter ?

- par VHF (Saône Grand Gabarit/Saône Petit Gabarit/Rhône Grand Gabarit)
- par téléphone fixe ou mobile



➤ quels numéros faire ? Qui alerter ?

LES APPELS D'URGENCE

15 SAMU, problèmes urgents de santé

18 Sapeurs -pompiers pour tous les problèmes de secours

17 Police ou gendarmerie, problème de sécurité ou d'ordre public

112 Numéro Européen d'Urgence

En cas d'accident ou d'avaries ou de panne d'écluse, **sur la Saône petit gabarit :**

Compétence VNF

Nous invitons les usagers de la voie d'eau à contacter par téléphone :

- directement les subdivisions dont vous trouverez les numéros de téléphone ci-dessous
- les services de secours et les forces de l'ordre en cas d'accident (les contacts sont ci-dessus).

Ou les navigants peuvent appeler le service de la navigation Rhône Saône (poste central de surveillance) aussi au moyen des téléphones type Lelas, situés à l'extérieur de chaque cabine d'écluse de la Petite Saône et du Canal Rhin Rhône.



téléphone SOS externe, situé en façade de la cabine de l'écluse de Gray

Si vous êtes à proximité, les écluses suivantes sont joignables par téléphone ou VHF sur la Saône petit gabarit :

Nom de l'écluse	N° de téléphone	Canal VHF d'appel	Département	Point kilométrique
SAVOYEUX	03.84.67.11.69	20	70	306,750
HEUILLEY SUR SAONE	03.80.36.12.66	22	21	254,500

Poste de commande centralisé : Petit Saône : Ecluse de Rupt sur Saône : 03 84 68 00 06

Sur le grand gabarit :

Saône grand gabarit :

Compétence VNF

Si vous êtes à proximité, les écluses suivantes sont joignables par téléphone ou VHF :

Nom de l'écluse	N° de téléphone	Canal VHF d'appel	Département	Point kilométrique
SEURRE	03.80.21.13.96	22	21	188,200
ECUELLES	03.85.91.53.54	20	71	175,000
ORMES	03.85.27.00.85	22	71	119,000
DRACE	04.74.66.29.54	20	69	62,250
COUZON	04.78.22.30.92	22	69	17,300

Sinon, nous vous invitons à contacter les subdivisions territorialement compétentes.

Bas-Rhône : Grand Gabarit

Compétence Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

* La CNR gère 14 écluses :

Les écluses concernées	Numéro de téléphone	VHF	Département	Point kilométrique
– PIERRE-BENITE	04.78.70.99.89	19	69	4,400
– VAUGRIS	04.74.53.45.72	22	38	34,000
– SABLONS – (PEAGE DE ROUSILLON)	04.75.31.04.49	20	38	61,000

– GERVANS (SAINT VALLIER)	04.75.03.35.75	19	26	86,000
– BOURG-LES-VALENCE	04.75.83.81.35	22	26	106,000
– BEAUCHASTEL	04.75.85.17.94	20	07	124,000
– LOGIS-NEUF	04.75.90.06.24	19	07	142,500
– CHATEAUNEUF (MONTELLIMAR)	04.75.90.70.33	22	26	164,000
– BOLLENE (DONZERE MONDRAGON)	04.90.30.52.94	20	26	189,000
– CADEROUSSE	04.90.34.22.01	19	84	215,000
– AVIGNON	04.90.84.11.26	22	84	238,000
– BEAUCAIRE (VALLABREGUES)	04.66.59.58.43	20	30	265,000
– BARCARIN	04.42.86.23.72	22	13	316,500
– PORT-SAINT-LOUIS	04.42.86.02.04	19	13	323,000

Si vous alertez l'écluse de la CNR concernée, en fonction de l'incident ou l'accident et son impact sur la navigation, elle informe le Service Navigation Rhône Saône et prend les dispositions qui s'imposent (alerte des secours,...).

Canal du Rhône à Fos – Canal du Rhône à Sète

Compétence VNF

Les écluses concernées :

<u>Les écluses concernées</u>	Subdivisions territorialement compétente
Canal du Rhône à Fos Ecluse d'Arles (13)	Subdivision de Grand Delta ☎ 04.90.96.00.85 fax : 04 90 96 91 36
Canal du Rhône à Sète Ecluse de Nourriguier Ecluse de Saint-Gilles (30)	Subdivision de Grand Delta ☎ 04.90.96.00.85 fax : 04 90 96 91 36

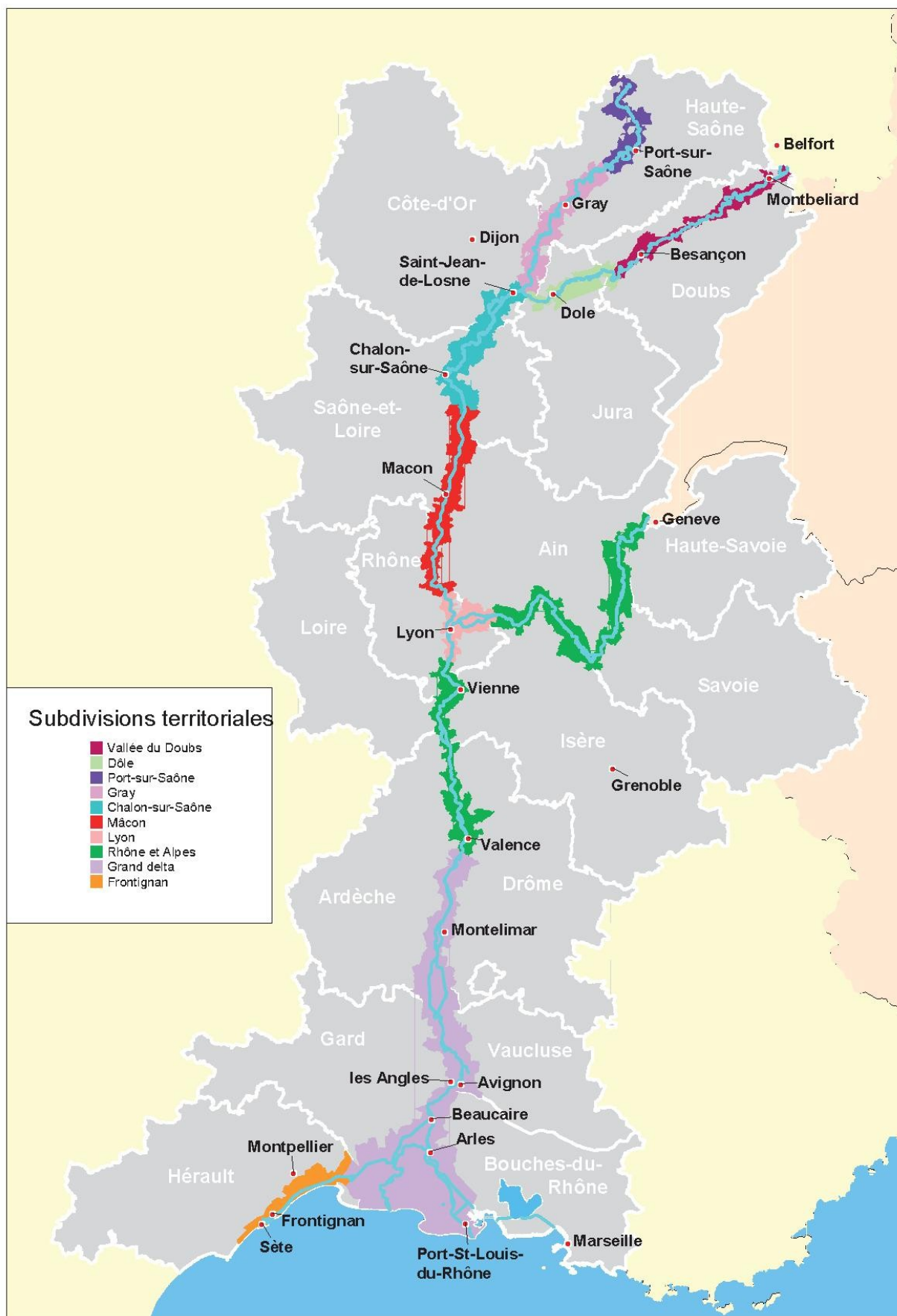
Haut-Rhône : Petit Gabarit

<u>Les écluses concernées</u>	Numéro de téléphone	VHF	Département	Point kilométrique
– CHAUTAGNE	Des boutons d'appel sont présents sur place		01	141 à 139,8
– SAVIERES (CHANAZ)	En cas de difficulté ou d'accident, un numéro d'urgence est affiché sur place		73	132,6
– BELLEY	Des boutons d'appel sont présents sur place		01	119 à 118,2

Canal du Rhône au Rhin

<u>Les écluses concernées</u>	<u>Numéro de téléphone</u>	<u>VHF</u>	<u>Département</u>	<u>Point kilométrique</u>
<u>Pendant les heures de navigation 03 81 81 84 50 ou téléphones situées à l'extérieur de chaque cabine d'écluse</u>				
De l'écluse n°75 de St Symphorien / Saône à l'écluse de garde n°57 N de Torpes	Hors heures de navigation 06 07 58 98 82		21-39-25	0,0 à 56,6
De l'écluse n°56 de Thoraïse à l'écluse n°32 de Clerval	Hors heures de navigation 06 07 59 16 45		25	59,2 à 127,2
De l'écluse n°31 de Pompière à l'écluse n°9 d'Allenjoie	Hors heures de navigation 06 85 81 97 11		25	130,5 à 171,7

DIR VNF RHONE-SAONE-MEDITERRANEE :
Liste des Subdivisions – Numéros de téléphones et secteurs territoriaux



Subdivisions Saône et Rhône et Canal du Rhône à Sète

Subdivisions	Téléphone de jour	Téléphone de nuit	Secteur	P.K.
Port-sur-Saône	03.84.91.51.44	06.88.24.24.44	Saône 1ère section	406.966 à 328.692
Gray	03.84.65.11.02	03.84.65.11.02 (renvoi sur le n° d'astreinte)	Saône 1ère section	328.692 à 219.000
Chalon-sur-Saône	03.85.97.19.40	06.07.38.83.68	Saône Grand Gabarit	219.000 à 119.000 RD 219.000 à 122.950 RG
Mâcon	03.85.39.91.91	03.85.27.00.85 (écluse d'Ormes) 04.74.66.29.54 (écluse de Dracé)	Saône Grand Gabarit	119.000 à 24.100 RD et 122.950 à 24.100 RG
Lyon	04.78.69.60.70	06.07.82.13.00	Saône Grand Gabarit	24.100 à 0
Lyon	04.78.69.60.70	06.07.82.13.00	Rhône amont dans Lyon	0 à 7.200
Lyon	04.78.69.60.70	06.07.82.13.00	Rhône aval	0 à 12.300
Rhône et Alpes	04.78.69.69.10	06.07.82.13.00	Rhône	12.300 à 117.500
Grand Delta	04.90.96.00.85	06.72.93.71.73	Rhône Petit Rhône	117.500 à la mer
			Canal du Rhône à Sète	Jusqu'au portes du Vidourle
Frontignan	04.67.46.65.80	06.07.88.27.75	Canal du Rhône à Sète	26.600 à 65.100

Subdivisions du Canal du Rhône au Rhin

Subdivisions	Téléphone de jour	Téléphone de nuit	Secteur	P.K.
Dole	03.84.70.80.05	03.84.70.80.05 (renvoi sur le n° d'astreinte)	Canal du Rhône au Rhin	0 à 56.90
Vallée du Doubs	03.81.25.00.30	03.81.25.00.30 (renvoi sur le n° d'astreinte)	Canal du Rhône au Rhin	56.90 à 175.94

Poste de commande centralisé Besançon : 03 81 81 84 50

Vous êtes victime ou témoin d'un accident / d'un incident

Votre 2ème action :

ALERTER

➤ **Comment préparer votre appel ?**

Il faut collecter les informations avec comment objectif de prévenir et d'informer les secours ou l'écluse amont et aval la plus proche de manière à les alerter dans les meilleures conditions.

Dans la mesure du possible, identifier :

- **le lieu aussi précisément que possible**
 - o PK (point kilométrique)
 - o Rive gauche ou droite
 - o En bordure ou au milieu du fleuve ou du canal
 - o Proximité d'un ouvrage (pont, barrage, écluse,..)
- **la présence supposée de blessés ou victimes** (nombre et gravité, nature des blessures)
- **le type d'incident ou d'accident**
 - o incendie,
 - o collision avec ouvrage, avec un autre bateau,
 - o échouage,
 - o naufrage,
 - o bateau qui dérive,
 - o choc sur écluse,
 - o chute à l'eau d'une personne, d'un véhicule,
 - o *balise manquante,*
 - o *signalisation défectueuse*
 - o *avarie sur un ouvrage influant sur la navigation.....*
- **le nom du (des) bateaux,**
- **caractéristiques géométriques du (des) (bateau(x))(longueur, largeur)**
- **le type des bateaux**
 - o passagers (nombre)
 - o plaisance (nombre de personnes à bord)
 - o matières dangereuses
 - o marchandises
 - o servitude (dragage, pontons,..)
- **la nature et la quantité de marchandises transportées** (nom de la marchandise, N° ONU si connu)

Il n'est pas toujours possible de récolter toutes les informations récapitulés ci -dessus.

La priorité doit être donnée à l'information rapide des secours, quitte à compléter l'appel lorsque de nouvelles données sont disponibles.

L'appel aux secours se fait également lorsqu'un bateau présente un risque (échouement, bateau qui dérive, bateau en situation délicate).